

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Constitution du dossier

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de notre organisme ou à télécharger depuis notre site internet.

**La clôture des inscriptions est fixée au 21 novembre 2009.**

Outre l'accord de financement des organismes compétents selon le statut, et après réussite au test d'exigences préalables et aux épreuves de sélection, le dossier final permettant l'entrée en formation comprendra les pièces suivantes :

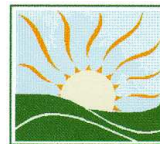
1. la fiche d'inscription normalisée avec photo ;
2. les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans ;
3. la ou les attestations justifiant de la satisfaction aux exigences préalables fixées par l'arrêté de création de la spécialité, à savoir pour la spécialité «Techniques de l'information et de la communication» du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport :
  - soit une attestation de réussite au test d'évaluation technique évalué par un expert désigné par le Directeur régional de la jeunesse, des sports et des loisirs,
  - soit une attestation de réussite au volet 2 du PIM ou Passeport pour l'Internet et le Multimédia (non validé à ce jour),
4. pour les personnes handicapées, l'avis d'un médecin agréé par la fédération française handisport ou la fédération de sport adapté.

### COÛT DE LA FORMATION (sous réserve)

**Frais d'inscription** (sauf demandeurs d'emploi inscrits dans le cadre du Programme Régional de Formation - PRF) : **50 €**, non remboursables ;

**Cycle complet : 5 748,60 €** avec possibilité de prise en charge totale ou partielle selon le statut (salariés d'entreprises, de collectivités...). Cofinancement possible pour les candidats des structures relevant du dispositif contrat de ville de Toulon (sous réserve) ;

**Pour les demandeurs d'emploi et les candidats à une formation par module, nous contacter.** Cette formation peut être financée par le Conseil Régional PACA et le Fonds Social Européen dans le cadre du PRF et les Assedic ( sous réserve).



## FORMATION AU BP JEPS

Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sportive  
Agrément BP TIC n° 07 013 BP 0015

Spécialité :

# Techniques de l'Information et la Communication

Pré inscription et téléchargement du dossier d'inscription sur :  
**<http://www.horizonm.com>**

### OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer à **tout ou partie du BP**

**JEPS**, spécialité TIC, diplôme homologué de niveau IV,  
Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative

Il s'agit d'une **formation en alternance et pluridisciplinaire**,  
destinée à apporter une qualification professionnelle à des animateurs  
et à les spécialiser dans les

« Techniques de l'Information et la Communication »,  
ainsi que dans la conduite de projets s'appuyant sur le territoire local.

Il est possible de s'inscrire au **cycle complet** de formation  
ou seulement à **une ou plusieurs unités** capitalisables.

### HORIZON MULTIMEDIA

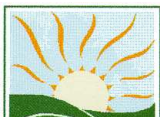
Labellisée EPN & ERIC Cyber-Base

- N° Agrément Organisme de formation : 938 302 153 83

Parc Sainte-Claire, Allée de la Lavande, 83160 LA VALETTE DU VAR

Tél. : 04 94 61 04 01 - Fax : 04 94 61 36 10

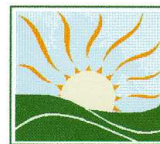
Courriel : [info@horizonm.com](mailto:info@horizonm.com) - Site : <http://www.horizonm.com>



## CONTENU DE LA FORMATION

### DIPLOME PAR UNITES CAPITALISABLES

Unités	Compétences
<b>UC 1</b> 40 h Centre 40 h Structure	<b>Unités générales</b> Être capable de communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle
<b>UC 2</b> 40 h Centre 40 h Structure	Être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
<b>UC 3</b> 60 h Centre	Être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
<b>UC 4</b> 74 h Centre 74 h Structure	Être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
<b>UC 5</b> 64 h Centre 64 h Structure	<b>Unités spécifiques au BP TIC</b> Être capable de préparer une action d'animation
<b>UC 6</b> 64 h Centre 64 h Structure	Être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une animation
<b>UC 7</b> 65 h Centre 65 h Structure	Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles
<b>UC 8</b> 42 h Centre 42 h Structure	Être capable de conduire une action éducative
<b>UC 9</b> 115 h Centre	Être capable de maîtriser les outils de la spécialité « Techniques de l'Information et de la Communication »
<b>UC 10-A</b> 36 h Centre 36 h Structure	<b>Unité d'adaptation à l'emploi</b> « Être capable de développer un projet en s'appuyant sur les politiques éducatives locales »
<b>UCC</b> 35 h Centre 105 h Structure	« Être capable de diriger un centre de vacances ou de loisirs »



## ORGANISATION

### Dates de formation (sous réserve)

**6 novembre 2009** : réunion d'information ;  
**26 novembre 2009** : test d'exigences préalables ;  
**04 et 11 décembre 2009** : épreuves de sélection de l'effectif, positionnement ;  
**11 janvier 15 octobre 2010** : action de formation.

### Lieu de formation en Centre

HORIZON MULTIMEDIA,  
 Parc Sainte Claire, Allée de la Lavande, 83160 La Valette du Var.

### Statut du stagiaire

- demandeur d'emploi avec prise en charge PRF/ASSEDIC/DSI/AGEFIPH ;
- fonctionnaire de la fonction publique territoriale ;
- salarié dans le cadre d'un plan de formation, en Contrat à durée indéterminée, en Contrat (type associatif), en Contrat aidé (CIE, CAE, CA), en Contrat d'alternance (Professionnalisation, Apprentissage)...

### Conditions d'accès

- Pré-requis** : aucun diplôme scolaire/universitaire n'est obligatoire ;
- Type d'expérience souhaitée** : expérience professionnelle ou bénévole d'animation auprès de tous publics ;
- Test d'exigences préalables** conforme à l'arrêté de spécialité TIC : connaissances de base de l'informatique et de l'internet correspondant au volet 2 du PIM, à savoir être capable de :
- créer un document d'une page avec un logiciel de traitement de texte,
  - saisir un texte sans mise en forme,
  - ouvrir un fichier et enregistrer un document,
  - modifier un document,
  - communiquer avec une messagerie électronique,
  - adresser, recevoir, imprimer un message électronique et y répondre avec un logiciel approprié déjà configuré,
  - recevoir et exploiter une pièce jointe à un message électronique,
  - envoyer un fichier en pièce jointe,
  - s'informer grâce à internet,
  - se connecter à internet avec un navigateur déjà configuré,
  - naviguer sur internet,
  - accéder à un site en saisissant son adresse dans la barre spécifique ;
- Épreuves de sélection de l'effectif** : entretien et note de synthèse ;
- Positionnement** : reconnaissance des acquis par unité de formation.